

L'EAU AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT : UNE STRATÉGIE GAGNANTE !

SOLUTIONS POUR DES TERRITOIRES URBANISÉS ATTRACTIFS ET RÉSILIENTS

22, 23, 24
septembre
à Toulouse

Stratégie concertée de protection des zones humides – Comment passer à l'opérationnel ?

Politique en faveur des zones humides à l'échelle du bassin Adour-Garonne

Dominique TESSEYRE – Agence de l'Eau Adour-Garonne

ORGANISÉ PAR :

**ANEB**
ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



SOUTIENS & PARTENAIRES DU COLLOQUE NATIONAL :



L'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne

Les acteurs : l'Etat, le Comité de bassin Adour-Garonne, les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie



Une plateforme politique : De l'Eau pour les territoires du grand sud-ouest

Dans un contexte de changement climatique, se mobiliser pour mieux répondre aux enjeux et faire face aux défis du futur en matière de gestion de l'eau



4 priorités :

- plan d'économies d'eau dans ses différents usages, en associant tous les acteurs
- développement des solutions fondées sur la nature et reconquérir les zones humides dégradées
- optimiser les ressources existantes et mobiliser des ressources supplémentaires
- lutter contre l'artificialisation et l'érosion des sols

Une légitimité renforcée pour mettre en place une politique en faveur des zones humides

La construction et la mise en œuvre d'un plan d'actions pour les membres de l'Entente à l'échelle du bassin : un partenariat élargi à la région Auvergne-Rhône-Alpes et en lien avec l'Office français de la biodiversité



Objectif: préserver et restaurer les surfaces et les fonctionnalités des zones humides pour conforter la résilience des territoires face au changement climatique

Période considérée : 2020-2030

4 objectifs stratégiques et 34 actions :

- poursuivre l'amélioration de la connaissance des zones humides fonctionnelles du bassin Adour-Garonne -11 actions
- intégrer la préservation des zones humides dans l'ensemble des politiques publiques locales - 14 actions
- restaurer ou à minima maintenir les surfaces et les fonctionnalités des zones humides du bassin - 5 actions
- valoriser à tous les niveaux le rôle joué par les zones humides dans la résilience des territoires au regard du changement climatique - 4 actions



Quelques actions prioritaires

Produire et diffuser un document pour les décideurs : les chiffres clés des fonctions et services rendus par les zones humides (AEAG)

Intégrer les zones humides dans les documents d'urbanisme au travers de zonages et règles d'utilisation du sol adaptées (Etat)

Promouvoir dans l'urbanisme, les solutions fondées sur les milieux humides (Régions)

Expérimenter les paiements pour services environnementaux rendus par l'activité agricole qui gère les zones humides (AEAG)

Appel à projets pour la restauration des milieux humides de tête de bassin versant pour améliorer les services rendus par rapport au changement climatique (AEAG + 3 Régions)



Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) : un nouveau document arrêté par le préfet coordonnateur de bassin en fin d'année pour la période 2022-2027

Quelques mesures non exhaustives:

Toutes les zones humides du bassin sont des **milieux à forts enjeux environnementaux (D29)**, à préserver (D30) et à gérer (D31)

Nécessité de mieux les connaître et les cartographier (D38) pour les intégrer dans les politiques publiques (D43): à noter la mention des documents d'urbanisme: intégration zonage et réglementation + prescriptions pour éviter les constructions ou l'impact de projet sur la zone d'alimentation en eau

Conforté par la mesure A28: faciliter l'intégration des enjeux "eau" au sein des documents d'urbanisme en associant en amont les acteurs de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques: rôle des SAGE



Eviter les financements publics d'opérations ayant un impact sur les zones humides (D40) et appliquer l'évitement, la réduction et éventuellement , la compensation quand l'impact d'un projet demeure (D41)

Renforcer la mobilisation de tous les acteurs (D39) et évaluer la politique en faveur des zones humides (D42)

La préservation et la reconquête des zones humide du bassin passe par **la mobilisation de l'ensemble des acteurs, par une cohérence forte des actions et par une continuité dans le temps.**



Merci de votre attention

#ColloqueEAU2021

L'EAU AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT : UNE STRATÉGIE GAGNANTE !

SOLUTIONS POUR DES TERRITOIRES URBANISÉS ATTRACTIFS ET RÉSILIENTS

RDV
les 22, 23, 24
septembre
à Toulouse



et milieux humides

CADRE DE VIE PAYSAGE VILLE DURABLE CLIMAT HABITAT

ORGANISÉ PAR :

ANEB
ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



SOUTIENS & PARTENAIRES DU COLLOQUE NATIONAL :



Les présentations seront mises en ligne sur <https://bassinversant.org/colloque-eau-2021>